

L'École de la Protection de l'Enfance

Présentation



2023/2024



ecoleprotectionenfance.com

Sommaire

1. Présentation de l'École de la Protection de l'Enfance	3
2. L'équipe de l'École et son Comité scientifique	4
3. Qualifications	7
4. Offre de formation.....	8
1 - Un cursus de 264 heures pour l'encadrement en protection de l'enfance.....	8
2 - Des séminaires thématiques cadres et non cadres	9
3 - Des webinaires sur des problématiques ciblées	11
4 - Des formations en Intra sur demande.....	12
5 - Des conférences d'actualité.....	12
5. Ils nous ont fait confiance	13
6. Approche sociale et environnementale	14

I. Présentation générale

L'École de la Protection de l'Enfance est une entité de la société L'ACTION SOCIALE société de formation, d'évènementiel et d'édition (Journal des Acteurs Sociaux et Bulletin de la Protection de l'Enfance).

L'École de la Protection de l'Enfance est née dans le sillage des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance, organisées depuis 2006 par l'Action Sociale, et considérées comme un rendez-vous de partage de connaissances et d'expériences de terrain unique. Les participants des Assises (cadres et professionnels des départements, des administrations centrales, des associations, ...) et leurs services RH/Formation plébiscitant très largement l'événement ont sollicité les organisateurs pour qu'ils aillent plus loin dans leur offre de formation en proposant des séminaires, des formations en intra, voire des parcours diplômants.

C'est ainsi que l'Action Sociale en s'appuyant sur certains de ses partenaires comme l'ODAS ou Praxislab (formateurs en travail social) et des personnalités qualifiées regroupées dans un comité pédagogique et scientifique (voir *infra*) a fondé en 2014 l'École de la Protection de l'Enfance.

L'École de la Protection de l'Enfance propose plusieurs types de formations sur l'ensemble des champs de la protection de l'enfance et le soutien aux familles : un Coursus de niveau 6 destiné aux cadres de la protection de l'enfance, des séminaires thématiques de 2 jours, des Webinaires ciblés d'une journée, de nombreuses formations en intra. L'École organise également des conférences nationales annuelles sur un thème d'actualité. Voir *infra*.

En savoir plus :
www.ecoleprotectionenfance.com



II. L'équipe de l'École et son Comité scientifique

→ La SARL L'Action Sociale, fondatrice et propriétaire de l'École de la Protection de l'Enfance assure la gestion administrative et financière de l'École de la Protection de l'Enfance avec une équipe administrative, commerciale et financière de 4 personnes sous la responsabilité de Karine SENGHOR, Directrice générale de la SARL. Les autres collaborateurs de la SARL (responsable communication print et digitale, community manager, chef de projet événementiel, maquettiste...) interviennent quand c'est nécessaire sur leurs champs de compétences. La SARL compte une dizaine de collaborateurs permanents et occasionnels auxquels s'ajoute une quinzaine de formateurs réguliers.

→ **Le contenu pédagogique de l'offre de formation est construit en collaboration avec ses différents partenaires et le comité scientifique et pédagogique de l'École. Il est délivré par les formateurs et intervenants extérieurs qualifiés regroupés pour l'essentiel dans ce comité.**

Les membres du comité scientifique et pédagogique de l'École de la Protection de l'Enfance et intervenants lors des formations

Le comité est présidé par le Dr Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS, médecin, ancienne directrice générale du GIP Enfance en danger, ancienne directrice enfance-famille en département, et responsable de la démarche de Consensus "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance" mise en place par le gouvernement en 2016, ayant donné lieu au rapport éponyme de référence en 2017 (La Documentation Française).

Les membres de ce comité sont aussi les principaux formateurs et intervenants extérieurs des formations proposées par l'École de la Protection de l'Enfance

Geneviève AVENARD, administrateur civil ayant exercé de nombreuses responsabilités dans le secteur public et associatif, Défenseure des Enfants, adjointe du Défenseur des Droits de 2014 à 2020.

Nicolas BARON, directeur de la prévention et de la protection de l'enfant et des familles en département.

Emmanuelle BONNEVILLE-BARUCHEL, psychologue au service de pédopsychiatrie du CHU de Saint-Etienne. Elle a travaillé en collaboration avec Maurice Berger et Albert Ciccone.

Claudine BRISSONNET, docteur en psychologie, consultante en évaluation et en protection de l'enfance.

Flore CAPELIER, professeure de droit, spécialiste de la protection de l'enfance, directrice de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE).

Isabelle Casals, psychologue clinicienne, directrice de la Structure Éducative Pédagogique et Thérapeutique de Transition (SEPT) « les Pleiades », Sauvegarde du Rhône.

Gaëlle CASTREC, responsable de l'Observatoire de protection de l'enfance (ODPE) du Finistère.

Gabrielle CHOUIN, conseillère principale d'éducation, formatrice, et membre d'une Adepape.

Catherine CLAVEAU-MILANETTO, consultante en droits de l'enfant et protection de l'enfance, ancienne conseillère enfance chez le Défenseur des droits, ancienne cheffe de service à l'ANESM-HAS.

Philippe FABRY, sociologue, formateur en intervention sociale, spécialiste de la protection de l'enfance.

Priscille GERARDIN, professeure, psychiatre, responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU/CH Rouvray, directrice de l'enseignement du DUI Médecine et santé de l'adolescent.

Adeline GOUTTENOIRE, professeure de droit privé et de sciences criminelles à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, présidente de l'ODPE de Gironde, directrice de l'Institut des mineurs de Bordeaux.

Jean-Guy HEMONO, directeur général de la Sauvegarde du Morbihan (56).

Ludovic Jamet, chargé de mission Qualité à l'Idefhi.

Carl LACHARITÉ, directeur du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Didier Lesueur, directeur général de l'Odas.

Mohamed L'HOUSSNI, directeur fondateur de A. RETIS.

Rosa MASCARO, pédopsychiatre aux pouponnières de Lille et de Roubaix, médecin directeur du CAMSP Lebovici et du Fil d'Ariane, Lille.

Diodio MÉTRO, présidente ADEPAPE95 – REPAIRS !95.

Paola MILANI, professeure associée au département des Sciences de l'éducation de l'université de Padova (Italie).

Jean-Michel PERMINGEAT, ancien magistrat, ancien directeur Enfance-famille en département.

Laurent PUECH, fondateur du site www.secretpro.fr

Anne RAYNAUD, psychiatre adultes-enfants, fondatrice de l'Institut de la parentalité, titulaire d'un diplôme universitaire de psychiatrie périnatale, d'un diplôme universitaire d'Autisme et d'un diplôme universitaire Attachement (concepts et applications, Paris 7).

Laurent SOCHARD, psychosociologue, spécialiste des problématiques de participation des usagers.

—→ **La coordination pédagogique** est assurée par **Thierry ARNOUX et Jean-Marie VAUCHEZ**, formateurs et professionnels du secteur médico-social ayant exercé dans plusieurs types de structures en assurant la coordination pédagogique, ainsi que **Catherine CLAVEAU-MILANETTO**, consultante en droits de l'enfant et protection de l'enfance, ancienne conseillère enfance au Défenseur des droits, ancienne cheffe de service à l'ANESM-HAS, et **Karine SENGHOR**, directrice générale de l'Action Sociale et organisatrice des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance (Masters 2 en Droit Public et en Droit international public, par ailleurs diplômée de l'Institut Français de Presse IFP).

III. Qualifications

L'Action Sociale, société portant juridiquement l'École de la Protection de l'Enfance est enregistrée organisme de formation à la Direccte Ile-de-France sous le numéro 11753620475, référencée Datadock et **certifiée Qualiopi (Certificat B02607 émis le 29/11/2021)**.



atteste que

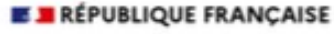
L'ACTION SOCIALE

• 13 Boulevard Saint-Michel 75005 Paris France métropolitaine
Numéro de Déclaration d'Activité : 11753620475

est certifié



processus certifié



au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Programme de certification
Décret n° 2020-564 du 6 juin 2020, Décret n° 2020-565 du 6 juin 2020, Arrêté du 6 juin 2020 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des CPAC de l'ICPF dans leurs versions en vigueur.

CERTIFICAT B02607

Valide du 29/11/2021 au 28/11/2024 - Première émission le 29/11/2021
Vérifiable sur www.certif-icpf.org

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr



FRANÇOIS GALINOU
Président



123 rue Jules Guesde - 92300 Levallois-Perret France

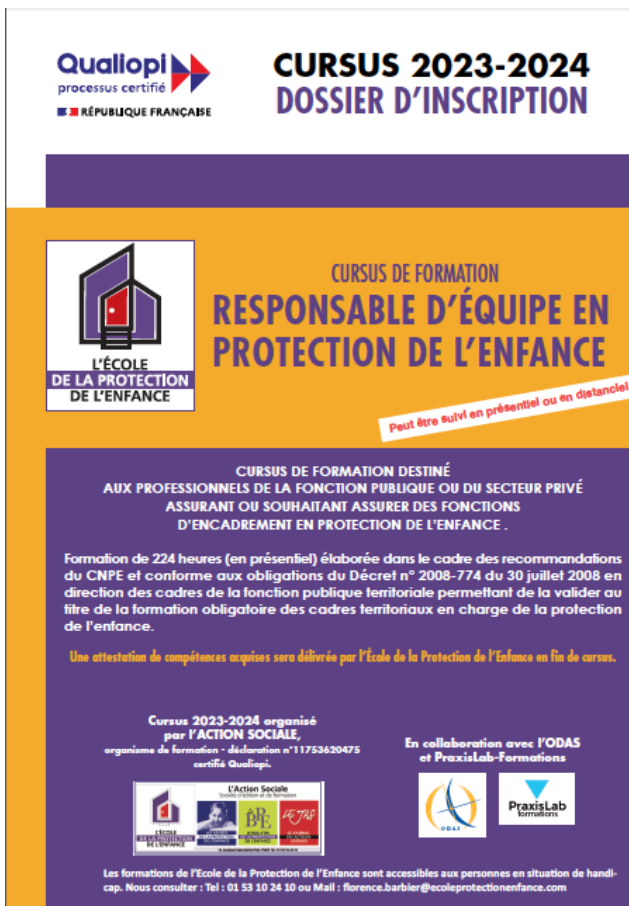
IV. Offre de formation de l'École de la Protection de l'Enfance

1- Un cursus de 264 heures pour l'encadrement en protection de l'enfance

 Un Cursus de formation destiné aux professionnels de la fonction publique ou du secteur privé assurant ou souhaitant assurer des fonctions d'encadrement en protection de l'enfance.

Le cursus « Responsable d'équipe en protection de l'enfance » est une formation de 224 heures (en présentiel) élaborée par l'École de la Protection de l'Enfance dans le cadre des recommandations du CNPE et conforme aux obligations du Décret 2008-774 du 30 juillet 2008 en direction des cadres de la fonction publique territoriale permettant de valider au titre de la formation obligatoire des cadres territoriaux en charge de la protection de l'enfance.

Ce cursus est ouvert aux professionnels de la protection de l'enfance (secteur public ou privé) pouvant justifier d'une expérience d'au moins trois ans et/ou d'un diplôme de niveau 6.



The brochure is titled 'Cursus 2023-2024 DOSSIER D'INSCRIPTION'. It features the logo of 'Quallopi processus certifié' and 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. The main title is 'COURSUS DE FORMATION RESPONSABLE D'ÉQUIPE EN PROTECTION DE L'ENFANCE'. A banner indicates 'Peut être suivi en présentiel ou en distanciel'. The text describes the course as a 224-hour (present) training for professionals in the public or private sector, conforming to the 2008-774 decree. It mentions that a certificate of competencies will be delivered at the end of the course. The course is organized by 'l'ACTION SOCIALE' (organisme de formation - déclaration n°11753630475, certifié Quallopi) in collaboration with 'l'ODAS' and 'PraxisLab formations'. Logos for 'L'Action Sociale', 'ODAS', and 'PraxisLab formations' are shown. At the bottom, it states that the training is accessible to people in a situation of handicap and provides contact information: Tel : 01 53 10 24 10 or Mail : florence.barbier@ecoleprotectionenfance.com.

Une attestation de compétences acquises est délivrée par l'École de la Protection de l'Enfance en fin de cursus

Consultez la brochure de notre cursus sur notre site web dans la rubrique dédiée !

2 - Des séminaires thématiques cadres et non cadres

*** Formations sur des thématiques majeures dispensées en présentiel sur 2 jours (14 heures) destinées aux cadres et non cadres de la protection de l'enfance.**



Liste des séminaires proposés :

**PROGRAMME
2023-2024**



Les séminaires thématiques Protection de l'enfance

Séminaires de formation de 2 jours

Séminaires dispensés en présentiel ET en distanciel

L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE propose plusieurs séminaires de formation de deux jours consécutifs sur des problématiques rencontrées de manière récurrente par les professionnels de terrain. Les formateurs ont été choisis pour leur expertise de terrain reconnue et leur expérience d'enseignement.

PUBLIC : professionnels du secteur public ou privé dont la mission est en lien avec l'enfance en danger, la protection de l'enfance, les droits de l'enfant, le soutien aux familles. Pas de niveau de diplôme minimum exigé. Chaque module réunira 30 stagiaires au maximum afin de pouvoir combiner enseignements théoriques et analyse de cas pratiques.

TARIFS : SÉMINAIRE DE 2 JOURS : 440 € nets (Exonération de la TVA selon l'article 261-4A du Code général des impôts). Ce tarif comprend les frais pédagogiques (enseignement, documentation remise, frais administratifs). Il n'inclut pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas. Un ou plusieurs séminaires peuvent être choisis par le stagiaire (voir bulletin d'inscription).

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION : Séminaires dispensés en présentiel ET en distanciel de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 sur deux jours, soit 14 heures au total.

En présentiel >>> École de la Protection de l'Enfance, dans les locaux de l'USJ : 18 rue de Varenne, 75007 PARIS (voir aussi Informations pratiques).

En distanciel >>> via l'application Zoom.

Notre École propose également des Webinaires thématiques ciblés d'une journée (à distance via zoom) à retrouver sur notre site : www.ecoleprotectionenfance.com

L'ACTION SOCIALE, organisme de formation portant l'École de la Protection de l'Enfance (déclaration n°11753620475) est certifiée Qualiopi pour ses activités de formation.





Droit et enjeux politiques, sociaux et territoriaux de la protection de l'enfance

Droit en protection de l'enfance : CASF, Code Civil, CIDE.../La protection de l'enfance : un sujet interinstitutionnel / La protection de l'enfance : un sujet économique - Les enjeux managériaux des dynamiques de projet.



Besoins fondamentaux et théorie de l'attachement : étude du nouveau paradigme de la protection de l'enfance

Présentation des résultats de la démarche de consensus sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance" : quels besoins ? Comment mieux les prendre en compte ? / Une démarche indissociable d'une meilleure connaissance et d'un respect plus systématique des droits de l'enfant. Examen, à partir de cas pratiques de parcours en protection de l'enfance, des enjeux et conséquences pour les équipes de terrain et l'encadrement d'une meilleure prise en compte des besoins fondamentaux et droits de l'enfant. / Les liens d'attachement : ce qui fait sécurité. Théorie de l'attachement, système d'attachement, modèles internes opérants.



L'évaluation des besoins de l'enfant en protection en l'enfance

Élaborer une stratégie évaluative, apports méthodologiques sur l'évaluation en protection de l'enfance. Piloter l'évaluation / L'IP : contenu et points de vigilance / Utiliser un référentiel : le cadre de référence national HAS et les autres référentiels.



Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et méthodes

De l'évaluation des situations à la mise en œuvre d'un plan d'aide : pourquoi et comment revisiter la place et les ressources de l'entourage de l'enfant ? / Présentation et "mode d'emploi" des outils permettant de mieux évaluer les ressources capacitaires des familles. / Les nouvelles opportunités de recours aux TDC dans les cadres administratif et judiciaire. / Identifier ce qui fait « savoir » et mieux travailler à partir des savoirs de vie des personnes accompagnées.



Parcours en protection de l'enfance : mieux évaluer pour mieux construire

Étude critique à partir d'un exemple de parcours / Modalités de coopération interprofessionnelle et interinstitutionnelle indispensables pour stabiliser davantage les parcours, et implication en termes d'organisation, de pratiques et de postures.



La prise de risques en protection de l'enfance : enjeux et modalités de mise en œuvre

Prendre des risques pour mieux protéger : étude à partir d'exemples concrets des données d'un paradoxe / Piloter, diriger et accompagner la prise de risques : quelles conditions et quelle méthode pour le cadre en protection de l'enfance ?

Retrouvez les dates des séminaires sur notre site web dans la rubrique dédiée !

Les séminaires sont proposés en présentiel dans les locaux loués par l'École de la Protection de l'Enfance au 18 rue de Varenne, 75007 Paris (Locaux proposés par l'USIC). En cas de crise sanitaire ou rebonds épidémiques ils sont proposés en distanciel via Zoom.

3 – Des webinaires sur des problématiques ciblées.

 **Formations de sensibilisation sur des problématiques ciblées dispensées en distanciel (via Zoom) sur 1 jours (5 ou 6 heures) destinées aux cadres et non cadres de la protection de l'enfance.**

→ **Jour 1 Délaissement parental :** approche juridique et enjeux professionnels

→ **Jour 2 Délaissement parental :** approche clinique par la théorie de l'attachement

→ **Des outils pour évaluer en** protection de l'enfance

→ **Travailler davantage avec les proches de l'enfant :** pourquoi, comment, exemples divers et focus sur les conférences familiales

→ **Liens d'attachement et besoins fondamentaux de l'enfant**

→ **Outils pour le soutien à la parentalité :** focus sur le Québec

→ **Violences sexuelles faites aux enfants :**

Mieux détecter - Mieux accueillir la parole - Mieux appréhender l'impact

→ **Les 1000 premiers jours.** Ce qui se joue dans la construction de l'individu entre 0 et 3 ans et les enseignements à en tirer dans les pratiques professionnelles

→ **Droits et Intérêt supérieur de l'enfant :** une responsabilité de tous et de chacun

→ **PPE :** du projet de l'enfant au projet pour l'enfant



Quallopi provençaux certifiés
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES WEBINAIRES
Protection de l'enfance

L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

SÉMINAIRES DE FORMATION À DISTANCE D'UNE JOURNÉE (VIA ZOOM)

PROGRAMME 2023-2024

PRÉSENTATION

Lors de la crise sanitaire, l'École de la Protection de l'Enfance a organisé des webinaires à destination des professionnels de la protection de l'enfance du fait d'une conjoncture bien spécifique. Cependant, les retours des participants ont montré combien ils répondaient à des besoins de formation réels. Par ailleurs, le dispositif "distanciel" a été reconnu par l'ensemble des participants comme un facilitateur pour l'accès à la formation (disponibilité immédiate, inscription possible en dernière minute, absence de déplacement, "repas" du webinaire,...) notamment pour des professionnels des territoires ultramarins (mais pas seulement).

L'École de la Protection de l'Enfance propose donc depuis plusieurs webinaires qui s'inscrivent en complément de son cursus de formation pour les cadres et de ses séminaires thématiques en présentiel. Les intervenants extérieurs ont été choisis pour leur expertise de terrain reconnue et leur expérience d'enseignement.

PUBLIC : professionnels du secteur public ou privé dont la mission est en lien avec l'enfance en danger, la protection de l'enfance, les droits de l'enfant, le soutien aux familles. Pas de niveau de diplôme minimum exigé. Chaque module réunira un nombre de stagiaires permettant de combiner enseignements théoriques et analyse de cas pratiques.

TARIFS : Entre 250 € et 480 € nets selon les formats (Exonération de la TVA selon l'article 265-4-4.a du Code général des impôts). Ce tarif comprend les frais pédagogiques (enseignement, documentation remise, frais administratifs). Un ou plusieurs webinaires peuvent être choisis par le stagiaire (voir bulletin en dernière page).

La formation a lieu via l'application Zoom.

L'ACTION SOCIALE, organisme de formation portant l'École de la Protection de l'Enfance (déclaration n°11753620473) est certifiée Quallopi.

Renseignements : 01 53 10 24 10
www.ecoleprotectionenfance.com
inscription@ecoleprotectionenfance.com

Retrouvez les dates des webinaires sur notre site web dans la rubrique dédiée !

4 - Des formations en Intra sur demande

- * Les Besoins fondamentaux de l'enfant
- * Les 1000 premiers jours
- * Le travail avec les familles
- * Délaissement parental et statuts de l'enfant
- * L'évaluation en protection de l'enfance
- * La construction d'un projet de service

Vous avez un projet en intra ?

Consultez-nous à l'adresse :

florence.barbier@ecoleprotectionenfance.com

au numéro suivant : **01.53.10.24.10**

5 - Des conférences d'actualité

Une fois par an l'École de la Protection de l'enfance propose à son public en présentiel ou en distanciel selon le contexte une conférence sur un thème d'actualité en présence des intervenants les plus qualifiés sur le sujet. Bien que plus large et transversale que les formations habituellement proposées, les conférences veillent à proposer aux participants les apports théoriques les plus solides et des apports pratiques très concrets et inspirants, en veillant à proposer d'importants temps d'échanges entre participants et intervenants.

Elles réunissent en moyenne 400 participants

2019 : MNA : l'urgence de nouvelles réponses (état des lieux et perspectives)

2020 : Délaissement parental : changer les postures, améliorer les pratiques

2021 : Violences sexuelles faites aux enfants : mieux détecter et mieux accompagner les victimes

2022 : Troubles du comportement : revisiter les pratiques à l'aune de l'attachement

2023 : La parole de l'enfant face aux épreuves en protection de l'enfance



V. Ils nous ont fait confiance

Les clients de la SARL L'Action Sociale pour ses activités de formation via l'École de la Protection de l'Enfance ou les Assises de la Protection de l'enfance sont nombreux et diversifiés : **départements, associations du secteur habilité, administrations centrales, PJJ, ENM...**

À titre d'exemple, ces 6 derniers mois, et pour la seule Ecole de la Protection de l'Enfance, nous ont fait confiance : **plus de 80 départements différents**, et une centaine d'associations intervenant dans le champ de la protection de l'enfance (voir liste non exhaustive ci-dessous)

Pour le Coursus des cadres : l'Aube, l'Aude, la Haute-Garonne, la Haute-Loire, la Loire-Atlantique, le Morbihan, les Hauts-de-Seine, Paris, ...

En intra pour des demandes spécifiques (notamment sous forme de marché public) : la Collectivité territoriale de Martinique, l'Essonne, le Loiret, la Sarthe, la Savoie...

—> **Les formations de l'École de la Protection de l'Enfance sont toutes très bien notées avec une moyenne de notes aux questionnaires de satisfaction de 8,5/10 (questionnaires examinés dans le cadre de Qualiopi et disponibles sur demande).**

VI. Approche sociale et environnementale

Tous les membres de l'Action Sociale et de l'Ecole de la Protection de l'Enfance contribuent à l'activité et au développement de nouveaux projets dans un souci d'action durable, éthique, et solidaire.

L'Action Sociale a inscrit les principes et les valeurs de respect de l'environnement dans la contractualisation avec les prestataires et partenaires. Elle veille en interne à donner l'exemple en termes de consommation et d'achats responsables : promotion des pratiques éco-citoyennes, usage responsable des ressources (eau, électricité), recyclage des déchets, dématérialisation autant que possible. La mise à disposition de documents électroniques (format PDF), par mail, par l'application Slack ou sur la plateforme numérique de type moodle de l'Ecole (avec son partenaire Praxislab) permet de limiter considérablement la quantité de copies et donc l'usage de papier. Les visioconférences sont aussi très régulièrement mises en place pour réduire les déplacements superflus des intervenants extérieurs.

Sur le plan social, elle se montre soucieuse en interne et à l'externe de favoriser le dialogue entre les collaborateurs et le bien-être au travail. Le télétravail est pratiqué (1 à 2 jours par semaine) selon les périodes et les demandes des salariés. L'entreprise est soucieuse de s'adapter aux contraintes ponctuelles ou plus récurrentes des salariés (problèmes sur les lignes de transport, problèmes de garde d'enfant, etc...).

Elle est également soucieuse de répondre au mieux aux problématiques des personnes en situation de handicap ou en situation de vulnérabilité. Une référente handicap parmi les collaborateurs permanents de l'Action Sociale s'assure de l'accessibilité des formations et événements proposés, ainsi que dans les opportunités de collaboration interne.

Enfin l'Action Sociale se montre aussi très attachée dans ses choix de collaborations et de publication à la promotion de la diversité et l'égalité des chances. Ainsi par exemple elle accorde une place très importante aux témoignages mais également aux collaborations concrètes lors de ses formations ou événements de personnes ayant connu un parcours en protection de l'enfance. De même que dans ses publications (Journal des Acteurs Sociaux et Bulletin de la Protection de l'Enfance) des rubriques sont spécifiquement consacrées à la promotion des talents ayant connu des parcours à l'Aide sociale à l'Enfance